

**PÈLERINAGE EN TERRE SAINTE DU 12 MAI AU 21 MAI 2022**

NOM (en majuscule) Mme, Mr : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse complète : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_  
 Profession : \_\_\_\_\_  
 N° Tel domicile : \_\_\_\_\_ N° Portable \_\_\_\_\_  
 Adresse mail : \_\_\_\_\_  
 Passeport n° \_\_\_\_\_ délivré le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ péremption le \_\_\_\_\_

Les données vous concernant sont destinées au Service des pèlerinages. Elles sont nécessaires au traitement et à la gestion de votre inscription. Elles pourront éventuellement être utilisées par nos services internes pour communiquer sur de prochains pèlerinages. Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification, d'opposition et de suppression des données vous concernant (loi "informatique et libertés" du 06/01/78). Si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations, veuillez cocher la case ci-contre

**Nom de la personne à avertir en cas d'urgence :** \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 N° tel domicile : \_\_\_\_\_ N° Portable : \_\_\_\_\_

**HEBERGEMENT :**

- Souhaite une chambre individuelle (nombre limité) Supplément de 365 € : OUI — NON **Quota atteint**  
 Accepte de partager sa chambre avec : .....

*Attention : Si personne ne peut partager votre chambre, le supplément chambre individuelle forcée vous sera facturé à hauteur d'un tiers de son prix soit 121€.*

**REGLEMENT :** À l'ordre du Service des pèlerinages / **Montant total : 45 pèlerins : 2 000 €**  
**35 pèlerins : 2 090 €**  
**25 pèlerins : 2 250 € Prix hors chambre individuelle**

Je verse un acompte de **800 € par personne**.  
 chèque bancaire - à l'ordre du Service des Pèlerinages  
**Le chèque sera débité à l'inscription.**  
 carte bancaire – possibilité de paiement en ligne sur le site du Diocèse – cf. procédure sur la brochure pg.11.  
 espèces

Solde : 1 200 € base 45 personnes (possibilité d'étalement)  
 1 290 € base 35 personnes  
 1 450 € base 25 personnes

**Le règlement du solde du pèlerinage se fera au cours de la réunion préparatoire – en AVRIL 2022.**

**Chaque pèlerin de nationalité française** doit se munir d'**un passeport** en cours de validité et valable plus de 6 mois après la date du retour. Merci de joindre **impérativement** à ce bulletin d'inscription une photocopie **lisible** de votre passeport (la page de votre photo).

Si votre pièce d'identité est périmée, veuillez la commander en Mairie dès que possible. Nous vous conseillons d'expédier votre inscription pour réserver votre place ; vous transmettez les photocopies dès réception de votre passeport.

Nos pèlerinages sont effectués selon les conditions générales de vente, décret N° 94-190 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi N° 92-645 du 13 juillet 1992, fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de pèlerinages. Ces conditions générales de vente sont à la disposition de notre clientèle sur simple demande. Mme Dominique de LA VILLEON, directrice.

Je soussigné(e) .....certifie avoir pris connaissance du programme du pèlerinage (sous réserve de modifications), des conditions tarifaires et générales de vente jointes. Je vous confirme mon inscription et vous adresse la somme de 800 € en acompte du pèlerinage. Le solde du pèlerinage vous sera réglé au cours de la réunion préparatoire – en avril 2022.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
 Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Cadre réservé au service des pèlerinages

Date	N° de chèque	Montant	Banque